



académie  
Dijon  
direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Saône-et-Loire

L'inspecteur d'académie, directeur  
académique des services de  
l'éducation nationale

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 24 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 2011 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'éducation nationale ;

Vu les résultats des élections professionnelles au comité technique spécial départemental du 5 décembre 2014 ainsi que le nombre de sièges attribués à chacune des organisations syndicales.

Vu les propositions de mesdames et messieurs les secrétaires généraux des syndicats FSU, UNSA éducation et FNEC FO Force ouvrière ;

### Arrête

**Article 1<sup>er</sup>** : sont nommés au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental de Saône et Loire, créé auprès du Directeur académique des services de l'éducation nationale de Saône et Loire :

M. Fabien BEN, Directeur académique des services de l'éducation nationale de Saône et Loire, président,

Mme Colette JEHANNO, secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de Saône et Loire,

**Article 2** : sont désignés représentants des personnels au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental de Saône et Loire, créé auprès du Directeur académique des services de l'éducation nationale de Saône et Loire :

#### Titulaires :

- Mme Barbara HAIGRON (FSU)  
Professeur  
Collège Les chênes rouges, St Germain  
du Plain

#### Suppléants :

- Mme Eponine MILER (FSU)  
Professeur des écoles  
École élémentaire, Peronne

- Mme Aurélie GAGNIER BOIVIN (FSU)  
Professeur des écoles  
École des Charreaux, Chalon sur Saône

Mme Marylène D'AMBRA (FSU)  
Professeur documentaliste  
Lycée Mathias, Chalon-sur-Saône

- M. Philippe DUCHATEL (FSU)  
Professeur  
Lycée Camille du Gast, Chalon sur Saône

Titulaires :

- Mme Myriam PEUTOT (UNSA)  
Professeure des écoles  
École élémentaire Est, Chalon sur Saône

- Mme Nicole MELINE (UNSA)  
Professeur des écoles  
École primaire, Lugny les Charolles

Titulaires :

- M. Florent PAPILLON (FNEC FP FO)  
Professeur des écoles  
École élémentaire Les Pastels, Palinges

- Mme Christine CANON (FSU)  
Adjointe administrative  
Collège Hubert Reeves, Epinac

- M. Vincent CASTAGNINO (FSU)  
Professeur des écoles  
Ecole maternelle Clair Logis, Chalon-sur-Saône

- Mme Elise SORDEL  
Professeure  
Collège Roger Vailland, Sanvignes-les-Mines

Suppléants :

- Mme Françoise EVERITT (UNSA)  
Professeure des écoles  
École élémentaire, Massilly

- Mme Christine SOUBEYRAND (UNSA)  
ADJAENES  
DSDEN de Saône et Loire, Mâcon

Suppléants :

- M. Nicolas MARILLER (FNEC FP FO)  
Professeur des écoles  
École élémentaire Vial Vincent, Louhans

Fait à Mâcon, le 30 août 2018



Fabien BEN